

REDISTRIBUTION DES ACTIONS NON SOUSCRITES

ENTRE LES ACTIONNAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouria -1001 Tunis-

La Société Tunisienne de Banque -STB- porte à la connaissance de ses actionnaires que la période de redistribution à titre réductible des actions non souscrites dans le cadre de l'augmentation de son capital en cours de souscription, est ouverte **du 02/09/2015 au 14/09/2015 inclus**, conformément à ce qui a été annoncé au niveau de la note d'opération visée par le CMF sous le n°15-911 en date du 13/07/2015.

Ainsi, les actionnaires désirant souscrire peuvent en faire la demande auprès de la STB Finance, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, ou auprès de l'intermédiaire agréé administrateur chez lequel leurs titres sont inscrits en compte.